

RCS : LORIENT
Code greffe : 5601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 00817
Numéro SIREN : 823 174 065
Nom ou dénomination : 1.2.3. Solutions Isolations

Ce dépôt a été enregistré le 09/08/2019 sous le numéro de dépôt 9801

SARL 1.2.3. SOLUTIONS ISOLATIONS

Route du Hahon
56340 CARNAC

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE SARL 1.2.3. SOLUTIONS ISOLATIONS EN
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 2 août 2019, nous avons établi le présent rapport afin :

- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission de commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

Analyse de la situation

La synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

La SARL 1.2.3. SOLUTIONS ISOLATIONS, société à associé unique a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lorient en octobre 2016 sous le numéro 823 174 065 pour une durée de 99 ans. Le siège social de la société est fixé route du Hahon à CARNAC (56340).

Préalablement à l'opération, la société a pour objet ainsi qu'il en résulte à l'article 2 de ses statuts :

- Le négoce et la pose de tous vitrages et survitrages, doubles-vitrages ;
- Le négoce et la pose de tous matériaux d'isolation ;

- La pose d'isolations thermiques par l'extérieur, isolation des combles, murs et sols, portes de garage, volets roulants, volets battants, VMC, bardages, traitement de façades et couvertures, fenêtres bois/alu/PVC ;
- Le traitement de charpentes ;
- La création ou l'acquisition et l'exploitation de tout autres fonds ou établissements de même nature ;
- Et généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Notons que la transformation n'entraînera pas de modification de l'objet social.

La dénomination sociale « 1.2.3. SOLUTIONS ISOLATIONS » sera conservée.

La société clôture son exercice social au 31 décembre.

Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 988 041 €, en augmentation de 33 161 € par rapport à l'exercice précédent, une perte nette de 11 509 €, en baisse de 105 490 € au regard de celui de l'exercice N-1. Cette baisse de rentabilité est notamment liée à l'augmentation de la rémunération du gérant. Au 31/12/2018, les capitaux propres de la société s'établissent à 81 721 euros dont un capital social de 7 500 euros.

Il n'a pas été établi de situation intermédiaire postérieure au 31 décembre 2018. Le chiffre d'affaires transmis par le gérant pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019 fait apparaître un accroissement de l'activité par rapport à l'exercice précédent.

Préalablement à l'opération, le capital social de la société s'établit à 7 500 € représentant 7 500 parts sociales de valeur nominale 1 € totalement détenues par l'associé unique, Monsieur Stéphane TARDIEU.

QANTALIS Audit

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Rennes

Les objectifs poursuivis par la SARL 1.2.3. SOLUTIONS ISOLATIONS lors de l'assemblée générale extraordinaire sont :

- La transformation de la société en Société par Actions Simplifiée ;
- La désignation de Monsieur Stéphane TARDIEU en qualité de Président ;
- Le transfert du siège social de la société.

L'analyse de la situation de la société au regard des conditions légales particulières applicables à la nouvelle forme juridique envisagée n'appelle pas de commentaire particulier.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Aucun avantage particulier n'étant stipulé, nous n'avons pas d'observation à émettre.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Vannes, le 8 août 2019

QANTALIS Audit

Représentée par ~~Jérémie~~ LABADIE

**~~Commissaire aux Comptes~~
~~Membre de la Compagnie Régionale de Rennes~~**